



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Résen
au
Monite
belge



19089095

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 JUIN 2019

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0684.950.553

Dénomination(en entier) : **CL STABLES**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilités Limitées**Siège : **Avenue Wagram 24 à 1380 LASNE****Objet de l'acte : Démission - Nomination - Mandat**

Après lecture de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale prend à la majorité que voici les résolutions suivantes:

1^{ère} résolution :

A l'unanimité, les membres de l'Assemblée Générale acceptent la démission - à dater de ce jour - de Mme Candice LAUWERS de son poste de gérant.

Décharge lui sera donnée lors de la prochaine Assemblée Générale ordinaire des associés.

2^{ème} résolution :

A l'unanimité, les membres de l'Assemblée Générale nomment au poste de gérant de la société, pour une durée indéterminée, M. Nicolas KROPP (NN 71.10.23-291.61), domicilié Avenue Wagram 24 à 1380 LASNE.

Son mandat prend effet ce jour.

3^{ème} résolution :

A l'unanimité, les membres de l'Assemblée Générale chargent M. Jérôme STEVIGNY, domicilié Chaussée d'Alsemberg 138 à BRAINE L'ALLEUD de procéder aux formalités légales de dépôt auprès du Moniteur Belge ainsi qu'auprès de l'administration de la TVA et de la banque carrefour des entreprises.

Fait à Waterloo, le 18 juin 2019

Jérôme STEVIGNY

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/07/2019 - Annexes du Moniteur belge